

MENU

ouest
france

Abonnez-vous



Se

connecter

Accueil > Économie > Énergie > Électricité

Téléphone, écoles, trains... Cinq choses à savoir sur les coupures de courant probables cet hiver

Depuis le mercredi 30 novembre 2022, on en sait un peu plus sur ce qui nous attend en cas de coupures d'électricité cet hiver. Écoles, trains, réseau mobile... Pendant deux heures, localement, la vie quotidienne pourra être perturbée. Mais une grande partie de la population ne sera pas concernée... sans pour autant être au courant.



Le réseau public de transport d'électricité haute tension en France métropolitaine est assuré par EDF, via sa filiale RTE. C'est elle qui décide d'éventuelles coupures de courant. | ÉRIC GAILLARD / REUTERS

Ouest-France Valentin BECHU.

Modifié le 01/12/2022 à 17h25

Abonnez-vous

On désigne la France pays de l'électricité abondante et bon marché. Pourtant, des coupures de courant se profilent bien cet hiver, malgré [la récente baisse](#) de la consommation d'énergie. Le gouvernement a confirmé cette « forte probabilité » pour le mois de janvier. « **Même si elles**

[les coupures] ne sont pas une fatalité », a rappelé le gestionnaire du réseau électrique haute tension, RTE, jeudi 1^{er} décembre 2022.

Ces « **délestages tournants** » pourraient être nécessaires afin d'éviter un *black-out* généralisé. Les coupures doivent avoir lieu aux heures de pointe, le matin entre 8 h et 13 h et le soir entre 18 h et 20 h . Elles dureront deux heures d'affilée au maximum et ne concerneront que des portions de département. Et ce ne sera jamais deux fois les mêmes clients.

Lire aussi : [Crise énergétique : voici l'un des centres qui pourra couper le courant aux Français cet hiver](#)

Pour anticiper au mieux, une cellule interministérielle a été mise sur pied et une circulaire a été envoyée à tous les préfets, à l'exception de celui de la Corse, l'île de Beauté étant connectée au réseau italien.

Les autorités mettent également sur [l'application](#) Ecowatt pour informer les Français. Elle préviendra des risques de coupure et indiquera les écogestes les plus efficaces et le moment pour les appliquer. À ce jour, 350 000 Français s'y sont inscrits seulement.

Mais quelles infrastructures, et quels Français et Françaises seront concernés ? On fait le point.

1. 40 % des Français ne seront pas concernés... Mais ne pourraient pas le savoir !

Les bonnes nouvelles d'abord. Ou plus ou moins bonnes... Les coupures concerneront environ 60 % de la population. Alors, qui sont les 40 % épargnés ? Ce sont les sites critiques et les clients prioritaires (hôpitaux, sites militaires...), dont la liste est définie par les préfets en accord avec le gouvernement. Mais aussi tous les Français qui auront la chance d'être rattachés à la ligne d'un client prioritaire. En revanche, aucun moyen de le savoir directement !

Contacté, RTE nous a répondu : « **Tous les clients doivent se connecter sur Ecowatt pour savoir s'ils sont concernés par la coupure annoncée. Le fait d'habiter dans la zone d'un client prioritaire (un hôpital par exemple) ne certifie pas que vous êtes configuré à sa ligne.** »

Pour rappel, [un signal EcoWatt rouge](#) sera émis trois jours à l'avance, permettant de savoir ensuite avec un jour d'avance quels départements sont concernés. L'annonce sera également relayée dans les médias. Enfin, il faudra se connecter à 17 h la veille sur l'application en renseignant son adresse sur un site internet pour savoir si vous êtes concerné ou non.

2. Écoles fermées et trains arrêtés

Pour les transports, l'alimentation des trains ou des métros n'est pas concernée. Mais la

signalisation pourrait être affectée. La circulation dans les zones de coupures sera donc stoppée, pour éviter d'avoir des passagers bloqués en pleine voie : « **Soit ça roule de bout en bout, soit on préférera interrompre deux heures, car être coincé dans le métro deux heures n'est pas une option** », a souligné le gouvernement. Des annulations seront donc à prévoir.

Même topo pour la circulation automobile, dont une partie des infrastructures est électrique. La complexité du réseau est telle qu'il ne sera pas toujours possible d'épargner les feux de signalisation. Charge aux préfets de limiter la circulation dans les zones concernées afin d'éviter des embouteillages monstres.

Sur décision du préfet toujours, les écoles pourraient être fermées le matin, afin d'éviter d'accueillir les élèves sans lumière, ni chauffage, ni alarme.

Les modalités précises des aménagements en cas de coupure ne sont pas encore connues. Les préfets devront les éclaircir dans les prochaines semaines, région par région.

3. Les télécoms seront bien concernées

C'est le gros point noir. Le réseau mobile sera bien concerné par les délestages. Concrètement, vous ne pourrez pas vous servir de votre téléphone pendant un peu plus d'une heure et demi (les antennes relais dotées d'une batterie devraient fonctionner une vingtaine de minutes).

Mais ce n'est pas parce que vous n'avez plus de jus chez vous que vous ne pourrez pas téléphoner. Et inversement. Une cartographie complexe des zones blanches où les antennes téléphoniques relais seraient coupées est en cours de réalisation.

En cas d'urgence, les Français seront encouragés à faire le 112 qui permet de toucher tous les opérateurs et « **offre donc le maximum de chances** ».

Lire aussi : [La France se prépare à des coupures d'électricité : qui sera concerné, qui ne le sera pas ?](#)

4. Et les patients à haut risque vital ?

Toutes les personnes qui ont besoin d'appareils pour vivre, les patients à haut risque vital (PHRV) dont les soins dépendent du maintien d'une connexion électrique seront informés par courrier, par mail et en dernier recours recevront une visite à domicile pour éviter tout incident. Là encore, un travail d'anticipation est conduit.

Selon la circulaire transmise aux préfets et consultée par *BFMTV*, ce sont les agences régionales de santé (ARS) qui seront chargées de recenser les patients à haut risque vital sur leur territoire et de transmettre cette liste aux gestionnaires de distribution d'électricité. Les personnes concernées pourront être déplacées sur décision de la préfecture si celle-ci estime,

en lien avec les maires, qu'un risque existe pour leur santé en cas de coupure.

Au total en France, c'est moins de 5 000 personnes qui sont concernées, estime le gouvernement.

5. Digicodes, recharge... Il faudra anticiper !

Tout le monde ou presque a déjà connu des coupures d'électricité. Et, souvent, c'est l'occasion de se rappeler à quel point l'alimentation en électricité est présente dans notre quotidien.

Même certains équipements qui fonctionnent au gaz, comme les chaudières ou certaines gazinières, ont besoin d'électricité pour démarrer. Une allumette ou un briquet fera l'affaire pour les gazinières, mais votre chaudière s'arrêtera.

Plus gênant, l'accès à votre domicile peut être conditionné à un digicode ou une ouverture avec un badge. Se retrouver bloqué dehors en plein hiver, même pendant deux heures, peut poser problème. Il faudra organiser sa journée en amont.

Électricité

Ecoles commerce

Société

France

Transports

Téléph




En continu

17h52 DIRECT. Croatie – Belgique : le temps file et les Belges sont toujours virtuellement éliminés

17h51 DIRECT. Coupe du monde : Cristiano Ronaldo bien présent à l'entraînement... Suivez l'actualité du jour

17h51 DIRECT. Canada - Maroc : les Lions de l'Atlas virtuellement qualifiés mais désormais sur le reculoir

17h48 Football. Juventus : une demande de renvoi en justice contre l'ex-président Andrea Agnelli

17h38 INFO OUEST-FRANCE. « Ça m'a brisé » : suspecté de tuer des patients, un médecin du Mans innocenté 

Les tops articles sur : Électricité

Guerre en Ukraine. Situation difficile au front, Kiev demande une aide rapide... Le point sur la nuit

Ouest-France ⌚ 30/11

Électricité : comment savoir si vous serez concernés par des coupures à la maison cet hiver

Ouest-France ⌚ 29/11

Chèques énergie : à quelles aides avez-vous droit et comment en bénéficier ?

Ouest-France ⌚ 29/11

(Voir +)

Nos partenaires

Profiter du littoral cet automne : 3 activités incontournables

Truc Mania ⌚ 10h22

L'Université d'Harvard dévoile les 5 compétences pour réussir sa vie pro

MCE TV ⌚ 10h20

Calendrier du mois de novembre 2022 à consulter et imprimer

Kalendrier ⌚ 10h16

Newsletter Économie

Chaque samedi, ce qu'il faut retenir de l'actualité économique de la semaine

OK

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par Ouest-France pour recevoir notre newsletter. [En savoir plus.](#)

logo App Store logo Google Play

L'appli, l'info en temps réel !

Suivez l'actualité qui vous intéresse en ajoutant vos villes et thématiques favorites.

[Je télécharge](#)

Suivez-nous       

SITES D'ACTUALITÉ



SERVICES



SHOPPING



Les applications mobiles du groupe SIPA **Ouest-France** disponibles en téléchargement

[Mentions légales](#) | [Données personnelles](#) | [Cookies](#) | [CGU](#) | [Qui sommes-nous ?](#) | [Tarifs de références](#) |
[Charte utilisateur](#) | [Plan du site](#) | [Plan des élections](#) | © Ouest-France



Logo Digital Ad Trust